L'ÉCHO FANOUIN

N°4 - HIVER 2022

C'est parti pour les comités consultatifs !

Les référents de proximité

La réserve citoyenne

Le contrat territorial global

VIE MUNICIPALE

Edito

Cette nouvelle année débute sanitairement à l'image des deux années précédentes. Cette dernière vague épidémique, plus contagieuse mais moins génératrice de formes graves, nous rappelle l'importance du respect des gestes barrières mais aussi et surtout du collectif. C'est solidaire, appuyée sur son modèle social unique, que la France a su traverser cette crise et c'est ensemble qu'à Feneu nous avons su, malgré les annulations d'événements, maintenir les liens forts de notre vie communale.

Des remerciements. Cette solidarité s'est notamment manifestée dernièrement lors de la distribution de colis cadeaux à nos aînés, privés de leur repas annuel, pour lesquels les commerçants fanouins ont été sollicités. Je tiens à les remercier de leur mobilisation pour cette réalisation qui a suscité de nombreux remerciements de satisfaction de la part des bénéficiaires.

Je souhaite aussi remercier plus largement toutes nos associations qui contribuent chacune à densifier ce lien ; depuis des années parfois comme ce fut le cas de l'association « Les Narcisses » qui a tiré sa révérence fin 2021 ou plus récemment Familles Rurales qui permet la découverte d'autres rythmes et partages au cours de stages de danse africaine.

C'est le dynamisme de ce tissu associatif qui a été récompensé d'une flamme au Label des villes sportives des Pays de la Loire et que nous aurons prochainement l'occasion de fêter ensemble.

De la proximité. Cette vitalité, cet attachement à Feneu et son cadre de vie, nous souhaitons en imprégner toutes les orientations de nos projets. Ainsi, après le lancement des comités consultatifs où plus d'une cinquante d'entre vous sont actifs, c'est une dizaine de référents de proximité qui au plus près de chez vous seront à votre écoute et relaieront vos attentes dans des échanges permanents avec l'équipe municipale. A votre disposition tous les vendredis après-midi lors des permanences sans rendez-vous en mairie, les élus ont hâte de vous retrouver aussi lors de nos prochains temps forts des cafés fanouins chaque premier samedi du mois.

Alors ensemble, projetons Feneu dans un avenir heureux, chaleureux et ambitieux !

Mickaël JOUSSET
Maire de Feneu

SOMMAIRE

Edito 2
Vie municipale 3
Dossier 6
Vie municipale 8
Vie de la commune 10
Vie pratique 11
Agenda 12

Parution du N°5 de l'Echo Fanouin : Avril 2022

Journal d'information de la commune de Feneu - Hiver 2022 Responsable de la publication : Mickaël Jousset - Rédaction/ Conception : Mickaël Jousset / Julie Larèze / Elodie Choveau /Jean Pierre Clavreuil/Eric Wagner/Yvette Giraud/ Robert Chapotte / Anouck Tharreau/Nathanaëlle Cornet/Gwennaël Cordier/ Fanny Péan Photos : Mairie de Feneu / Yann Choveau/.Maquette : BROGARD Design - Impression : Connivence - imprimé sur papier FSC - Tirage : 1100 exemplaires - Dépot légal : à parution

Retrouvez toute l'information municipale sur le site : **www.feneu.fr**
ou suivez-nous sur la page Facebook de la commune : **@feneu49460**

Les conseils municipaux en bref

Conseil municipal du 27 septembre 2021

- **Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal**
- **Convention de mise à disposition des locaux pour plusieurs associations**
- **Convention de mise à disposition de la salle pandas n°1 pour activité de fitness postural**
- **Commission communale des impôts directs : proposition de liste de membres au directeur des finances publiques de Maine-et-Loire**
- **Convention de mise à disposition de la Farandole au Relais Petite Enfance des Affluents du Maine**
- **Convention APIVET/Angers Loire Métropole et la commune de Feneu**

Conseil municipal du 25 octobre 2021

- **Convention circuit de randonnée**

Une convention avec la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou concernait un circuit de randonnée sur les communes de Thorigné d'Anjou, Sceaux d'Anjou et Feneu. Le passage initialement envisagé sur la commune de Feneu s'avérant inaccessible, un autre tracé est proposé. En conséquence, il convient de modifier la convention entre la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou et la commune de Feneu.

- **Chats errants : convention avec la clinique vétérinaire de Montreuil Juigné**

Outre son pouvoir de police générale, le maire détient un pouvoir de police spéciale en matière de chiens et chats errants. Afin de mettre en œuvre ces dispositions et répondre à un besoin de gestion des chats errants sur la commune, il est proposé de faire appel à des bénévoles pour gérer les captures, le matériel adapté étant mis à leur disposition par la commune ; de passer convention avec un vétérinaire qui vérifiera l'état de santé des chats qui lui seront emmenés, procédera à leur identification et à leur stérilisation ; de prévoir à partir de l'année 2022 un budget consacré à cette action.

- **Création d'une commission des finances**
- **Mise en œuvre de la convention territoriale globale et du diagnostic de territoire**

Le Conseil municipal a décidé d'engager la commune dans une démarche partenariale avec la Caisse d'allocations familiales et,à cet effet, de signer une convention territoriale globale avec cet organisme.

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire, se concrétisant par la signature d'un accord cadre politique entre le territoire et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), pour une durée de 4 ans.

- **Création d'une réserve citoyenne**

Conseil municipal du 29 novembre 2021

- **SIEML** : convention équipements d'éclairage extérieur
- **Angers Loire Métropole** : service commun des affaires techniques communales : répartition pourcentage 2021 et avenant de clôture de service
- **Mise en place d'un dispositif de référents de proximité**

Les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : www.feneu.fr

Conseil municipal du 20 décembre 2021

- **Angers Loire Métropole** : modalités d'organisation des compétences « voirie » et « eaux pluviales »
- **Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales**
- **Convention d'adhésion à un groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail dans les écoles de l'Académie de Nantes.**
- **Convention avec une exploitation agricole** : un projet de construction d'une fromagerie a fait l'objet du dépôt d'un permis de construire sur la parcelle D341 située sur le territoire de la commune de Feneu. Le permis de construire est validé mais la gestion des eaux usées par assainissement autonome doit faire l'objet d'une convention entre l'exploitant et la commune, du fait des installations envisagées.
- **Attribution de colis « cadeau » aux Aînés de la commune.**

Des nouvelles du Conseil municipal des jeunes

Installé lors de la séance du 12 février 2021, les jeunes élus ont rapidement exprimé les projets qu'ils souhaitaient mettre en œuvre et pour travailler plus efficacement deux commissions sont constituées : la commission environnement et citoyenneté et la commission sports en loisirs.

La commission sports et loisirs du CMJ chargée de l'étude du projet de réalisation d'un city stade a, dans un premier temps, travaillé sur le lieu d'installation de cet équipement : les avantages et inconvénients de plusieurs sites. Une enquête a été menée, auprès des riverains, sur la réhabilitation de l'équipement multisports existant.

Le comité a présenté un dossier très détaillé à la réunion du conseil du 21 mai 2021. Les jeunes élus ont délibéré et ont choisi la partie en herbe derrière la salle de sports du Bois au Juge.

Richard Grosbois conseiller municipal et représentant du comité sports, associations et chemins a été invité à la réunion du mois de septembre afin d'échanger sur ce projet et les élus ont donné leur avis et leurs souhaits sur les équipements du city stade fanouin.

Prochains CMJ : **lundi 21 février et lundi 25 avril à 17h45**

Le colis des Aînés, une occasion de se faire proche !

Un colis contenant quelques gâteries qui passe de main en main. Et la personne qui le reçoit, son visage s'éclairant, d'exprimer ce commentaire : « C'est la première fois que les élus municipaux se déplacent et viennent jusqu'à moi pour m'apporter un cadeau ! ». Cette phrase, comme les très nombreux « Merci », combien de fois a-t-elle été entendue lors de ces visites aux Aînés pour leur remettre un colis-cadeau confectionné grâce à la participation des commerçants ?
En effet, le contexte sanitaire se dégradant, il a été pris la décision d'arrêter les préparatifs du temps festif qui devait rassembler les Aînés le samedi quinze janvier pour partager la galette et de le « remplacer » par un colis-cadeau qui a été offert aux foyers dont un des membres avait plus de soixante-douze ans. Il a été distribué par les élus municipaux et les membres du CCAS entre le cinq et le quinze janvier qui ont particulièrement apprécié la qualité de l'accueil qui leur a été réservé. Il ne fut pas rare, par ailleurs, que l'échange permit de faire connaissance et de prolonger la conversation sur des sujets préoccupant les Aînés.
Et certains parmi les Aînés de demander si ce geste serait reconduit début 2023 … Ou quand un cadeau nous rapproche les uns des autres et que naît une relation …

©N. Maussion

Une « réserve citoyenne » pour davantage de solidarité entre Fanouins

La période de crise sanitaire traversée depuis de nombreux mois a mis en exergue sur notre territoire, comme ailleurs, un fort besoin de solidarité et de coopération entre citoyens et services publics.
Par les engagements déjà à l'œuvre et les souhaits exprimés, des habitants de Feneu sont prêts à se mobiliser pour s'investir auprès de leurs concitoyens, aux côtés de l'organisation municipale, ponctuellement ou plus régulièrement.
Pour soutenir cet élan de solidarité, fédérer les initiatives et ainsi les rendre plus opérationnelles, une « **réserve citoyenne** », qui sera placée sous l'autorité du maire, a été créée, pour structurer l'engagement des habitants volontaires et fixer un cadre à leurs interventions.
Les missions, non substituables à celles de professionnels, ainsi que les conditions d'intervention de la réserve citoyenne sont précisées par une charte soumise à adhésion de chaque volontaire impliqué.
Cette charte sera accompagnée d'une convention personnalisée précisant les activités pour lesquelles chaque membre de la réserve citoyenne souhaite s'engager et peut être mobilisé.

Si certains Fanouins ont déjà exprimé le souhait de participer à cette « réserve citoyenne » pour visiter les personnes isolées, transporter des personnes sans moyen de déplacement, faire des courses, accompagner des enfants, aider en cas de « coup dur », … un appel est lancé à chacune et chacun d'entre vous qui souhaiteriez développer la solidarité et la coopération entre les Fanouins. Si cette démarche bénévole ne demande pas de compétence particulière, certains engagements plus spécifiques (type initiation et utilisation basique de l'outil informatique) seront très appréciés !
Si vous souhaitez faire grandir cette « **réserve citoyenne** » et en même temps la solidarité ou simplement exprimer des questions et/ou des suggestions, vous pouvez contacter Mickaël Jousset (maire) et Robert Chapotte (adjoint) par l'intermédiaire de leur adresse mail (**mickael.jousset@feneu.fr et robert.chapotte@feneu.fr**). Un document de candidature sera alors transmis à chaque bénévole pour « officialiser » la démarche.
Par la suite, une rencontre aura lieu au printemps pour rassembler tous/toutes les bénévoles et déterminer l'organisation ainsi que les modalités de « fonctionnement » de cette « **réserve citoyenne** ».
D'avance, soyez très sincèrement remercié(e), chacune et chacun pour votre engagement solidaire.

M. Le Maire, les référents de proximité, c'est quoi ?

Qui sont les référents de proximité ?

Ce sont des citoyens bénévoles, attachés à leur village et à sa cohésion. Ils ont à cœur de s'investir pour développer du lien social et être un relais démocratique entre la municipalité et les fanouins. Chacun d'eux s'engage à œuvrer dans l'intérêt général de la commune, du secteur géographique attribué et de ses habitants.

Pourquoi cette mise en place ?

L'année dernière, lors de la campagne pour les élections municipales, nous avons été à la rencontre des citoyens et des différents acteurs de la commune et avons ressenti un besoin d'écoute qui s'était alors fortement exprimé. Ces moments d'échanges nous ont conduit à la mise en place d'un dispositif permettant de compléter la disponibilité des élus par une oreille attentive liée à une plus grande proximité, favorisant ainsi la compréhension des attentes. Qui mieux que quelqu'un vivant au plus proche du concitoyen pour comprendre son besoin ?

Quel est alors son rôle exact ?

Le rôle du référent de proximité vise à améliorer la qualité de vie en collectant l'information relative à son quartier pour transmission aux élus. Il participera également à la diffusion des réponses ou projets liés à son périmètre géographique. En effet, le référent pourra être consulté pour les actions à mener dans son environnement et être force de proposition pour le dynamisme de son secteur.

Je souhaite être référent de proximité, comment faire ?

Se manifester auprès d'un élu en répondant aux conditions requises : être majeur et sans engagement municipal, résider ou avoir une activité professionnelle dans le secteur que l'on souhaite représenter. Il est possible de rejoindre à tout moment la dizaine de référents déjà mobilisés. Ils se réuniront le 2 février pour définir les priorités de leurs actions et répondre ainsi aux attentes de nos habitants.

Ville sportive des Pays de la Loire

VILLES SPORTIVES DES PAYS DE LA LOIRE
Comité Régional Olympique et Sportif

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CROS PAYS DE LA LOIRE

Forte d'un tissu sportif particulièrement dynamique, participant à l'équilibre social et à la mise en œuvre du « bien vivre-ensemble », notre commune candidatait, pour la première fois en 2021, au label « Villes sportives des Pays de la Loire » décerné par le Comité Régional Olympique et Sportif. Suite à la visite des espaces sportifs et à l'examen du dossier de Feneu, le jury a décidé d'attribuer **une flamme** à la commune (équivalent du premier niveau de distinction). Celle-ci vient récompenser l'activité du tissu associatif local, la nouvelle politique communale en faveur de l'activité physique et la démarche de co-construction engagée avec la population.

Les élus du comité associations, sports et chemins remercient l'ensemble des acteurs ayant œuvré à l'obtention de ce prix.

Parole à la liste unis et engagés pour Feneu

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et joie avec l'espoir de jours meilleurs pour enfin retrouver une convivialité si importante pour le bien de chacun.

«Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie» Confucius.

Les élus de la liste unis et engagés pour Feneu : P. Toqué, P. Chevreux, N. Lemesle, S. Blanchet

DOSSIER

Les comités consultatifs :

A l'occasion de la soirée de lancement des comités le 15 octobre dernier, chaque élu référent a présenté les pistes d'actions du comité consultatif qu'il anime.
Composés d'élus et de membres extérieurs représentatifs de la population, les comités se réunissent régulièrement pour mettre en musique l'action municipale.

Comité Enfance, Jeunesse & Citoyenneté

Améliorer les infrastructures et les actions pour l'enfance :
- Projet sur l'école l'Eau Vive et le restaurant scolaire.
- Réflexion sur le marché de restauration scolaire.
- Accompagnement et suivi du pôle périscolaire.

Initier des actions pour la jeunesse
- Aider les jeunes (11 - 17 ans) dans la mise en place de projets qu'ils souhaitent développer sur la commune.

Favoriser les actions citoyennes
- Accompagner le CMJ dans ses projets.
- Créer du lien intergénérationnel

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Yvette GIRAUD (adjointe), Jean Pierre CLAVREUIL
Membres extérieurs : Olivier BARBOT, Christopher CASTELLE, Isabelle CAUDRON, Mélanie DUVEAU, Guillaume GRAMPEIX, Estelle HAMEL, Séverine MANGEARD

Comité Voirie, Bâtiments, Urbanisme & Espaces Verts

Créer de nouveaux lotissements :
- Développer le projet Bel Air.
- Réflexion sur les futures implantations immobilières.
- Entretenir/rénover les bâtiments communaux

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Eric WAGNER (adjoint), Robert CHAPOTTE, Fabien COSSARD, Yvette GIRAUD et Patrick TOQUE
Membres extérieurs : Samuel AUBERT, Véronique BEAL, Nathalie BENARD, Cécile BERCEGEAY, Albert GASTINEAU, Charles GASTINEAU, Guillaume GRAMPEIX, Sébastien GRIMAUD, Nicolas HAMEL, Patrick HATET, Sylvie PIVAUT, Bernard ROBERT, Pascal PUNGEOT

Comité Économie de Proximité & Ruralité

Améliorer la gestion de l'eau :
- Faire le lien avec le SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Rhomme) et les agriculteurs concernant le réseau hydrographique local.
- Evaluer/prévenir les risques d'inondations

Promouvoir les circuits-courts et la proximité
- Développer l'offre locale (marché producteurs locaux...)
- Etudier l'implantation d'espaces de collaboration (coworking, tiers-lieu...)

Soutenir/Dynamiser le tissu économique fanouin
- Favoriser la visibilité des activités économiques existantes et leur accessibilité
- Accompagner les possibilités d'implantations et accompagner les porteurs de projets

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Anouck THARREAU (Adjointe), Joelline ALUSSE, Elie CAROLINI
Membres extérieurs : Samuel AUBERT, Christophe BEAL, Nathalie BENARD, Nicolas HAMEL, Jean-Luc MONTECOT, Karine VINCENT

Commission des finances

Composition :

- Robert CHAPOTTE
- Pierre CHEVREUX
- Nathanaëlle CORNET
- Yvette GIRAUD
- Mickaël JOUSSET
- Anouck THARREAU

Comité Patrimoine culturel et Touristique, Village communicant

Valoriser le patrimoine local naturel et bâti :
- Repenser le Port Albert
- Aménager des circuits touristiques

Développer et favoriser :
- Dynamiser les services culturels (la Farandole et sa bibliothèque...)
- Promouvoir les manifestations festives (programmation, animations estivales...)

Communiquer :
- Faciliter l'information à travers une communication moderne, transparente et dynamique

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Julie LAREZE (Adjointe), Elodie CHOVEAU, Jean Pierre CLAVREUIL
Membres extérieurs : Catherine AUBINEAU, Lise CASTELLE, Bruno FERRI, Estelle HAMEL, Marie Christine PEROT, Sylvie PIVAUT

Comité Solidarités et Coopération

Densifier le lien et communiquer :
- Améliorer la communication villageoise (référents de proximité, réserve citoyenne, aides...)
- Promouvoir des actions d'accueil (nouveaux résidents, naissances...)

Accompagner et soutenir :
- Élargir les actions vers nos aînés (Type Conseil, Semaine Bleue, Animations...)
- Engager des actions pour une chance pour tous (emploi, gestes qui sauvent, habitat indigne...)

Partager :
- Les savoirs : imaginer la mise en place d'actions (Repair Café...)
- Les moyens : inventer le collaboratif (jardins, matériels...)

Prendre soin :
- Sensibiliser aux questions de santé (conférences/expos, interventions écoles ...)
- Par un environnement adapté (logement aînés, sociaux, espaces santé...)

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Robert CHAPOTTE (Adjoint), Fanny PEAN, Nathalie LEMESLE
Membres extérieurs : Véronique BEAL, Arnaud BONAMI, Marietta CHIRON, Nathalie COUÉ-CORMIER, Carole GAULT, Jean-Claude GROSBOIS, Philippe GUIBRET, Johanna LEDUC, Alain LE THOMAS, Michelle LE THOMAS

Comité Associations, Sports & Chemins

Revitaliser les espaces dédiés aux sports et loisirs :
- Etat des lieux des équipements existants
- Recueil et analyse des besoins exprimés des fanouins
- Définition du projet global et programmation de la mise en œuvre

Promouvoir les chemins communaux :
- Inventaire des sentiers et cartographie du réseau
- Définition et choix de boucles et itinéraires
- Élaboration d'un plan d'entretien annuel

Développer/fédérer le tissu associatif fanouin :
- Etat des lieux et diagnostic
- Recueil et analyse des besoins
- Mise en œuvre de nouveaux projets

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Gwennaël CORDIER (Conseiller délégué), Elodie CHOVEAU, Richard GROSBOIS
Membres extérieurs : Samuel AUBERT, Sébastien CRASNIER, Sandrine DE LIMA, Sébastien GRIMAUD, Patrick HATET, Jean Luc LEPICIER, Samantha NEVEU, David ROSIER, Sylvie PIVAUT, Véronique WAGNER

Comité Transition Ecologique & Mobilités

Repenser les espaces publics de manière éco-responsable :
- Concevoir des espaces attractifs (jardin municipal, ronds-points d'entrée de village...)
- Tendre vers un entretien et une consommation économe en eau et énergie

Soutenir les initiatives en faveur de l'environnement :
- Favoriser la propreté du village
- Réfléchir à la végétalisation de la commune
- Accompagner/organiser des actions de sensibilisation

Etoffer les alternatives sur la mobilité :
- Etudier les cheminements doux intra-muros (piétons, vélos...)
- Accompagner les modes de déplacement collectif (transports en commun, covoiturage...)

Composition du comité :
Pilotage du comité et membres élus : Nathanaëlle CORNET (Conseillère déléguée), Joelline ALUSSE, Sylvie BLANCHET
Membres extérieurs : Véronique BEAL, Cécile BERCEGEAY, Lara CHASLOT, Alain HOUCHOT, Christophe MARCHAND, Emmanuel MARTINOFF, Sylvie PIVAUT, Bernard ROBERT, Marie Christine WELSCH

Une enquête pour connaître vos pratiques et vos besoins sur la commune de Feneu

©E. Gilet

Bonjour ! Je me présente, je suis Erwan Gilet, étudiant en Master des Métiers du développement territorial et stagiaire depuis début octobre pour les mairies de Cantenay-Épinard, Écuillé, Feneu et Soulaire-et-Bourg et cela jusqu'au mois de juin. Dans le cadre de mon stage, je réalise un diagnostic territorial en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG). La CTG est une convention passée avec le Caisse d'Allocations Familiales qui permet de financer des projets communaux ou intercommunaux portant sur l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, le logement, l'accès aux droits et aux services...

L'objectif de cette enquête est donc, d'une part, d'avoir une photographie des actions mises en œuvre sur le territoire dans l'animation de la vie sociale, l'enfance-jeunesse, la parentalité, le logement, l'amélioration du cadre de vie, l'accès aux droits, aux services ... et, d'autre part, de connaitre vos besoins sur les mêmes thématiques.

Afin de réaliser un diagnostic le plus complet et le plus précis possible de la commune, j'ai besoin de connaître votre avis et votre relation à la commune !

Par conséquent, soyez le plus nombreux possible, dans toutes les classes d'âge, à répondre au questionnaire qui se trouve dans ce bulletin.

L'étude de vos réponses permettra aux élus municipaux d'élaborer des projets qui répondront, dans la mesure de leurs possibilités, à vos attentes.

Les élus en charge du suivi de cette étude sont Yvette Giraud et Robert Chapotte (adjoints).

Vous pouvez les contacter (questions et suggestions) par l'intermédiaire de leur adresse mail :

- yvette.giraud@feneu.fr

- robert.chapotte@feneu.fr

D'avance, soyez très sincèrement remercié(e), chacune et chacun pour votre contribution à cette étude.

PERMANENCE DES ÉLUS

Tous les vendredis sans rdv de 14h à 17h à la Mairie.

Les élus sont aussi disponibles sur rendez-vous en les contactant par courriel en saisissant l'adresse : **prenom.nom@feneu.fr**

Numéro d'astreinte d'urgence : **06.72.25.62.62**

CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil sont ouvertes au public, l'ordre du jour est affiché en mairie et sur le site internet. Les comptes rendus sont consultables sur www.feneu.fr ou dans le hall de la mairie.

Conseils municipaux à l'Espace culturel - 8 rue de la cure

Prochains conseils municipaux :

Lundi 28 février

Lundi 28 mars

Lundi 25 avril

CAFÉ DES ÉLUS

Vos élus vous proposent de venir à leur rencontre le **1er samedi de chaque mois de 10h à 12h** pour échanger et partager autour d'un café.

CAFÉ FANOUIN

Le café fanouin se veut être un moment convivial pendant lequel vous pourrez interroger des membres de l'équipe municipale, dialoguer sur les actions en cours ou faire des propositions citoyennes. Il se déroule dans différents lieux de la commune que vous pourrez ainsi découvrir.

- **Samedi 5 février (espace culturel)**
- **Samedi 5 mars (EDIS voir encadré ci-dessous)**
- **Samedi 2 avril (centre de loisirs du bois de la sable)**

(Sous réserve des conditions sanitaires.)

CAFÉ DES ÉLUS

Retrouvez l'équipe municipale au sein de l'**EDIS (école départementale d'incendie et de secours)**

Samedi 5 mars de 10h à 12h

Au programme : **interventions et démonstrations des opérations des pompiers et visite du site !**

Clap de fin pour l'association Les Narcisses

Entretien avec M^me^ Batereau Corinne, présidente

Comment est née l'association ?

Dès 1984, un groupe de retraités sensibles à la grande misère régnant alors au Sahel décide de se lancer dans la cueillette des narcisses qui fleurissent un champ abandonné de Soulaire et Bourg et de les vendre.

Grâce au Père Gabriel Boulay, alors Curé de Feneu et Soulaire et Bourg, contact est pris avec Soeur Bernadette Defois, de la Congrégation «La Providence» à La Pommeraye qui est chargé à l'époque d'ouvrir un centre de formation humaine en pleine brousse à Solenzo près de Dédougou (Burkina Faso).

Les récoltes de plus en plus abondantes nécessitent la création d'une association. Celle-ci appelée «Les Narcisses» démarre la cueillette qui se déplace à Feneu à la suite de la vente du terrain de Soulaire-et-Bourg.

Quels étaient les objectifs de l'association ?

Cultiver et vendre les narcisses pour soutenir le développement de centres d'alphabétisation, d'éducation à l'hygiène, d'initiation à l'informatique afin de promouvoir l'émancipation des femmes et également, de garde d'enfants dans le cadre de crèches et de classes de maternelle, et ce, principalement au Burkina Faso, au Bénin et en Côte d'Ivoire..

Les manifestations consistent en des ventes de fleurs les dimanches aux abords des églises et, à Feneu, également à la porte de la Boulangerie. C'est aussi l'opération «Bol de Riz» de l'Ecole Saint Dominique Savio.

Pouvez-vous dresser un bilan de ces 36 années d'existence ?

L'Association a collecté ainsi plus de 100 000 euros, soit environ 2 800 euros en moyenne chaque année. Les conditions météo ont été principalement la cause des variations de la production. Par exemple en 2009, les bénévoles ont récolté 2 466 bouquets ! En 2011, 2460 mais en 2012, seulement 1 946 bouquets...et en 2019, seulement 1 133 bouquets !

Quel est votre ressenti et le sentiment global des membres sur la dissolution ?

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, je me suis exprimée ainsi : «*1985-2021 = 36 ans. Nous sommes arrivés à ce jour où aucun ni aucune dans le Bureau ne souhaite solliciter un nouveau mandat. Bonne humeur, enthousiasme ont rythmé ces années. Nous avons été une super équipe !*»

L'âge, la santé et le besoin de disponibilité, la crise sanitaire ont décidé les membres à dissoudre l'association.

Pour tous les bénévoles de l'Association, c'est un sentiment de regret de devoir arrêter tant la joie de se retrouver chaque printemps était grande, mais en même temps avec la satisfaction d'avoir contribué à une œuvre humanitaire à notre petite mesure à Feneu pendant ces 36 années.

Bilan du Téléthon - édition 2021

La recette nette de l'édition 2021 du Téléthon Fanouin s'élève à **5721€**, elle est en légère hausse par rapport à celle de 2019. La recette par habitant se chiffre à 2,58€ contre 1,10€ par habitant sur le plan national. Le comité est fier de ce beau résultat et tient à y associer les bénévoles et les associations qui ont activement participé à ce succès.

Rendez-vous est donné les 2 et 3 décembre 2022, dates de la prochaine édition du Téléthon à Feneu. Le comité de pilotage remercie par avance tous ceux qui voudront bien s'engager à nouveau pour cette noble cause.

Le comité est prêt à accueillir toutes les initiatives en provenance des habitants de Feneu et des associations.

L'Outil en Main
Angers

L'association « l'Outil en main » recherche des artisans retraités bénévoles pour transmettre aux jeunes la passion des métiers manuels

L'association « l'Outil en Main Angers » regroupe des bénévoles, professionnels de métier, pour faire découvrir les métiers manuels aux jeunes à partir de neuf ans, sur le principe « un bénévole - un jeune » :

- le mercredi, sur l'année scolaire
- les autres jours de la semaine, pour des programmes spécifiques.

A ce jour, l'association propose l'initiation à vingt-cinq métiers.

Les jeunes du mercredi changent de métier toutes les trois séances et découvrent, ainsi, environ dix métiers sur une année.

Une rencontre avec les membres de l'association (responsables et bénévoles) pour présenter celle-ci aura lieu d'ici le mois de juin.

Elle s'adresse aussi bien aux familles, dont les enfants voudraient découvrir différents métiers manuels, qu'aux artisans récemment retraités qui souhaiteraient transmettre leur passion aux jeunes.

L'annonce de cette rencontre se fera par voie de presse, par le site de la commune ainsi que sur le panneau lumineux.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez d'ores et déjà contacter **Yvette Giraud et Robert Chapotte, adjoints, par l'intermédiaire de leur adresse mail (yvette.giraud@feneu.fr et robert.chapotte@feneu.fr)**

VIE DE LA COMMUNE

Portrait de Stéphanie Chica, *naturopathe et éducatrice sportive*

Quel est votre parcours ?
Journaliste, auteure et animatrice sportive, j'ai toujours vécu à Paris ou dans la région parisienne. En quête de sens et éprise de liberté, j'ai effectué une reconversion professionnelle en 2017 afin de devenir naturopathe et de m'installer à mon compte. Durant mes études, j'ai réalisé à quel point la vie parisienne n'était pas compatible avec une vie sereine et en santé. Avec mon conjoint, nous avons donc décidé de nous installer en Maine-et-Loire car nous avons eu le coup de foudre pour la qualité de vie, l'espace à perte de vue où le regard peut se porter loin, la nature, partout, et la lumière, magique en fin de journée. On ne peut pas dire que nous ayons « choisi » de vivre à Feneu. Je dirais plutôt que c'est la maison qui nous a choisis… Cela paraît étrange et le processus qui nous a mené à elle un peu long à expliquer, mais lorsque nous l'avons visitée, ça a été une évidence. Et puis « Feneu », ça fait « neuf » à l'envers… Ça collait vraiment avec notre projet de vie.

En quoi consiste votre activité ?
Rapidement après notre emménagement, j'ai ouvert mon cabinet de consultation chez moi et proposé des cours de Fitness Postural, une discipline sportive que j'ai élaborée, dans la droite ligne des préceptes naturopathiques. Selon moi, être en bonne santé passe nécessairement par une révision des habitudes alimentaires, certes, mais également par la pratique d'une activité physique régulière, complète et respectueuse de la physiologie.
Je pratique également le massage détox qui s'accompagne nécessairement de plusieurs passages au sauna. Ces deux techniques procurent des bénéfices incroyables, aussi bien sur le mental que sur le physique

©R. Chautard

Depuis le mois d'octobre, votre projet s'est réalisé, racontez nous…
Avec l'ouverture du centre bien-être en octobre, situé 30 rue de Champigné, mon rêve s'est concrétisé : regrouper mes prestations (massage, sauna, consultation de naturopathie et rééquilibrage alimentaire), bien sûr, mais aussi et surtout, créer un espace convivial et chaleureux où l'on se sente bien. Nous avons fabriqué le sauna sur-mesure afin qu'il puisse accueillir jusqu'à 5 personnes. Je me suis dit que prendre soin de sa santé avec ses amis ou son conjoint, c'est encore plus plaisant !
On me demande souvent pourquoi ouvrir une telle structure à Feneu et non à Angers. Je leur réponds que j'adore vivre à Feneu. Et j'y ai été extrêmement bien accueillie. J'avais très envie de rendre la pareille à ce village et à ses habitants.

***Stéphanie CHICA** - cabinet santé et vitalité*
30 rue de Champigné - 06.08.02.05.40
www.stephanie-chica.com

SANTÉ

- Arrivée de Mme AULAGNE Mathilde, Docteur en Pharmacie, pour renforcer l'équipe à la Pharmacie de Feneu.
- Départ de Dr CADE, médecin généraliste, remplacée temporairement par Dr Alix MOIREAU.
- Départ de M. PETIT, kinésithérapeute.

La maison médicale dispose de locaux disponibles. Elle recherche prioritairement un/une kinésithérapeute et un/une podologue pour répondre aux demandes des fanouins, mais toute profession médicale ou paramédicale (sage-femme, psychomotricienne,...) est bienvenue. **Contact : 02 41 27 21 80.**

COMMERCE

- Vend fonds de commerce boulangerie pâtisserie (2 salariés). Labos attenant avec matériel et four récent.

Contact : M. et M^me^ BELOT - 02 41 32 00 24

- Après 11 années passées à Feneu, Stéphane et Marie Fournier, gérants de la supérette Proxi ont cédé leur fonds de commerce à M. et Mme Benoît.

EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi à proximité de Feneu ?

Angers-emploi.fr est la nouvelle plateforme pour trouver un emploi, un stage, un contrat en alternance ou une formation sur Angers Loire métropole. L'Aldev, agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, a mis en place une nouvelle plateforme web qui recense des offres d'emploi, alternance, stages et formations. Plus de 3500 offres, tous secteurs confondus, sont déjà en ligne sur angerstagemploi.com, dont une dizaine à Feneu ou à proximité immédiate : aide ménager/ère, baby-sitter, formateur comptabilité, technicien SAV…

Vous cherchez votre voie ?
Vous souhaitez vous reconvertir ?

Le site du CARIFOREF des Pays de La Loire est fait pour vous. La page « Rencontrer un pro » vous permet notamment de prendre contact directement avec des professionnels de nombreux métiers pour poser vos questions et vous aider à faire votre choix. https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/rencontreunpro/accueil.

Application «Enedis à mes côtés»

Cette application mobile est destinée à toutes les personnes ayant un contrat chez un fournisseur d'électricité. Son utilisation vous permet d'obtenir des conseils pour savoir comment mieux consommer et donc faire baisser votre consommation d'électricité, limiter vos émissions de CO2 ou encore diminuer votre consommation lorsque vous êtes absent. Lors d'une panne d'électricité dans votre logement, elle vous permet de trouver la solution la plus adaptée à votre problème. Il vous est également possible de vérifier l'état du réseau d'une commune. Une rubrique est destinée à vous donner les précautions de sécurité lors de travaux à proximité des lignes, de crue, d'élagage, etc. Un onglet «aide et contact» recense les différents numéros de téléphone comme le service client, le service dépannage mais aussi les informations de raccordement ou une foire au questions afin de vous aider au quotidien.
Cette application mobile est gratuite et est disponible sur «Apple store» et «Google play»

Élections

Inscriptions sur les listes électorales
L' inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **2 mars 2022** (pour les demandes en ligne) et jusqu'au **4 mars 2022** (pour les demandes en mairie ou par courrier).
Pour les jeunes qui atteignent leur majorité d'ici les **10 et 24 avril 2022** et qui ne se sont pas fait recenser avant le **31 décembre 2021**, il faudra faire une inscription volontaire en ligne ou avec le formulaire Cerfa.

Appel à bénévoles pour la tenue des bureaux de vote :

En 2022, il y aura 4 scrutins : les présidentielles les 10 et 24 avril et les législatives les 12 et 19 juin. Afin d'organiser la tenue des 2 bureaux de vote fanouins, la Mairie est à la recherche de bénévoles pour être assesseurs. Aux côtés des élus, vous participerez au bon déroulement des opérations de vote (contrôle de l'identité des électeurs, tenue de la liste d'émargement...). Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

Procurations : nouveauté

Un électeur peut désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra tout de même se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Changement des horaires d'ouverture de l'agence postale à partir du 1er février :

- Lundi : 9h-12h / 14h-17h
- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 9h-12h / 15h-18h
- Vendredi : 14h-17h
- Samedi : 9h-12h

LA POSTE

Prêt de matériel pour le nettoyage nature

Fin 2021, la municipalité a fait l'acquisition de matériel pour les opérations de nettoyage de la nature : pinces à déchets, gants en différentes tailles, et sacs poubelles. Ces kits de nettoyage sont mis gracieusement à disposition **sous conditions. Un formulaire de demande de prêt est disponible auprès de l'accueil de la mairie**

Urbanisme

Dépôt des dossiers numériques sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme. Ce service ouvert à tous, particuliers et professionnels, est disponible à l'adresse suivante : http://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/
Connexion via un identifiant ou par France Connect.
Informations supplémentaires en mairie ou sur le site internet de la commune.

Ramassage des feuilles mortes

A l'automne, nous constatons que sont déposés sur l'espace public des tas de feuilles mortes ramassées par des particuliers sur leur propriété pour évacuation par la commune. Si cette pratique avait pu être tolérée, il n'est cependant plus possible pour les services techniques d'absorber ce travail à compter de janvier 2022. Aussi, comme les déchets verts, les feuilles mortes doivent être emmenées en déchèterie.
Néanmoins, ces feuilles mortes ont toute leur utilité au jardin : les feuilles qui sont exemptes de maladies pourront être recyclées. Elles peuvent ainsi venir amender votre compost - pour rappel, Angers Loire Métropole met gratuitement à votre disposition des composteurs sur simple demande. Les feuilles peuvent aussi être utilisées en protection hivernale autour des plantes frileuses laissées en pleine terre ; au potager, quand les planches de culture se vident, vous pouvez déposer un lit de feuilles mortes par-dessus une couche de compost, elles se déliteront et s'incorporeront au sol tout au long de l'hiver.

Aide à l'achat d'un vélo neuf

Angers Loire Métropole, dans le cadre de sa politique de déplacements, et notamment de promotion des modes doux,propose aux habitants de son territoire une subvention pour l'achat d'un vélo neuf.
Mis en place en 2019 pour l'acquisition de vélo à assistance électrique, ce dispositif a bénéficié à 28 foyers fanouins. Depuis le 15 décembre 2021, il est élargi à l'acquisition de vélo sans assistance électrique. Cette extension aux vélos sans assistance faisait partie des priorités retenues dans le cadre des Assises de la transition écologique.
Une seule aide est accordée par foyer, selon le barème suivant:
- vélo à assistance électrique: subvention de 200 euros maximum
- vélo-cargo à assistance électrique: subvention de 400 euros maximum
- vélo sans assistance: subvention de 50 euros maximum
- vélo-cargo sans assistance: subvention de 100 euros maximum

Le montant de la subvention est fixé à 25% du prix d'achat TTC, valable uniquement pour l'achat d'un équipement neuf, sur présentation d'un justificatif attestant une acquisition avant le 31 décembre 2022 **(dossier de demande de subvention disponible sur le site: angersloiremetropole.fr)**

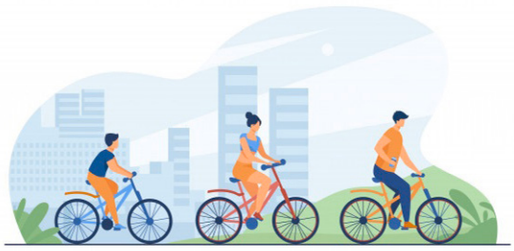

AGENDA

Accueil familial social : réunion d'information à Feneu

l'Accueil familial social, un « métier passion » à exercer chez soi.
Accueillir à son domicile des **personnes âgées** ou des **personnes en situation de handicap**, c'est le métier d'accueillant familial social. Ce métier convient particulièrement à des personnes qui aiment prendre soin des autres ou qui ont exercé auparavant dans le secteur médico-social,
Les accueillants veillent aux besoins matériels des personnes accueillies. Ils les accompagnent dans le quotidien et dans le maintien ou l'amélioration de leur autonomie, au travers d'activités spécifiques.
Pour les accueillis, l'accueil familial social offre une alternative à l'entrée en établissement spécialisé et permet aux personnes logées de profiter d'une vie de famille.

Le Département de Maine-et-Loire accorde l'agrément des accueillants et accompagne les accueillants et accueillis au cours du temps. La présentation sera assurée par les professionnels du service « accueil familial social » du Département de Maine et Loire et sera suivie d'un temps d'échange.
Venez découvrir ce **métier** et cette **solution d'hébergement** pour les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap en réunion d'information publique le **lundi 21 février de 18h à 20h à l'espace socio-culturel de Feneu.**
Gratuit et ouvert à tous.
Informations et renseignements : Fanny Péan, conseillère municipale 06.83.52.50.23
fanny.pean@feneu.fr

Brocante vide-greniers le 3 Avril 2022

Le comité des Fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 3 avril pour la 24ème édition de la brocante vide-greniers. Rappelons que cette brocante est l'une des plus importantes de la région, 270 exposants y sont attendus et les visiteurs pourront déambuler au milieu de 1 600 m d'étalages. Une fête foraine complétera cette manifestation ainsi que l'exposition « Les Talents Fanouins » (voir ci-dessous).
Les personnes désireuses d'exposer peuvent télécharger le bulletin d'inscription **sur le site www.comitedesfetesfeneu.com à partir du 1er février**. Également disponible à la Mairie ce formulaire sera distribué dans les boîtes aux lettres. Toute réservation sera validée à réception du dossier complet, à savoir le bulletin dûment rempli et signé, une copie de la pièce d'identité, une enveloppe timbrée libellée à son nom et adresse postale et un chèque correspondant au nombre de mètres souhaités (4€/m).
Si la manifestation venait à être annulée tous les exposants seraient intégralement remboursés.

Exposition «Talents Fanouins»

Vous êtes Fanouin et créatif, cette exposition est faite pour vous
Le **dimanche 3 avril**, à l'espace culturel, en marge de la brocante, venez exposer vos œuvres et créations (peinture, dessins, sculptures, maquettes, ferronnerie…) à la salle des associations.
Renseignements et Inscriptions : Elisabeth Poyaux au 06 71 86 44 84

Stages de danse africaine avec Familles Rurales :

Avec Alex N'GO, professeur de danse africaine et ses deux percussionnistes.
Tous les stages (à partir de 16 ans) se déroulent à la salle des sports.
Prochaines dates :
dimanche 27 février, 13 mars (spécial parents/enfants à partir de 6 ans), **3 avril**.
Ces stages sont organisés par l'Association Familles Rurales.
Inscriptions : frf.groupe@gmail.com - 06.17.63.46.24 et 06.62.62.89.04

Correspondants de presse

Pour communiquer sur un évènement, une réunion, 2 correspondants de presse couvrent l'actualité de Feneu :

■ **Courrier de l'Ouest**
MAUSSION Nathalie - Tél : 06.73.85.78.84 - Email : nathalie.maussion@wanadoo.fr

■ **Ouest France**
RABINEAU Michel - Tél: 06.15.43.03.82 - Email : michel.rabineau94@orange.fr

AGENDA

■ Samedi 26 mars : Théâtre, Association d'éducation populaire - Patronage.
■ Dimanche 3 avril : Vide-greniers du comité des fêtes, - Centre bourg.
■ Vendredi 8 avril : Finale du trophée COMAT - Halle de tennis (Feneu Tennis Club).
■ Samedi 9 et dimanche 10 avril : Théâtre, Association d'éducation populaire - Patronage.
■ Samedi 23 avril : Théâtre, Association d'éducation populaire - Patronage.